

FICHE ESPACE RURAL ET ACTIVITES AGRICOLES

RESTAURER, ENTREtenir ET RENFORCER

LE MAILLAGE DE HAIES

Contexte

Les haies champêtres constituent un véritable maillage et un patrimoine naturel irremplaçable sur l'ensemble du Pays Midi-Quercy. Pourtant, elles tendent à disparaître dans certains secteurs, du fait des modifications de l'activité agricole et des changements d'usage concernant les limites parcellaires.

Le maintien et la reconstitution de ce maillage traditionnel constitué de nombreux végétaux champêtres ont été retenus comme un enjeu prioritaire par la Charte "Patrimoine et Paysages pour Demain" du Pays Midi-Quercy.

RECOMMANDATION A INSCRIRE DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME : VOIR FICHE TRANSVERSALE N° 4

1- OBJECTIFS

- Contribuer à une meilleure qualité des milieux naturels (ordinaires, agricoles) : qualité visuelle, richesse biologique, qualité des sols : fertilité, lutte contre l'érosion et le vent
- Lutter contre l'appauvrissement des palettes végétales nouvellement plantées en milieu urbain (espaces privés et publics)
- Créer de nouvelles haies avec des palettes végétales adaptées localement
- Valoriser ce "patrimoine vert", le transmettre et le faire découvrir aux usagers du territoire : enfants, habitants, promeneurs, touristes...
- Inscrire cette recommandation dans le cadre de la mise en place des Contrats d'Agriculture Durable (CAD) sur le Pays.

2- CONTENU

- **Restaurer** les linéaires existants dégradés : vieillissement naturel des sujets, mauvais état sanitaire, dépérissements liés aux dégradations racinaires et/ou foliaires
- **Créer un nouveau maillage et entretenir** l'existant et les linéaires nouvellement plantés par la mise en place de suivis techniques (taille raisonnée, outillage adapté, remplacement éventuel), échelonnés sur 3 années consécutives.
- **Faire changer les habitudes** de traitement des limites parcellaires, réintroduire les haies champêtres composées d'essences issues de la flore locale dans les plantations aux abords des constructions (nouvelles et anciennes) et dans les espaces publics : tous les végétaux remplacés et/ou replantés doivent être choisis à 80% au moins dans une gamme d'essences végétales locales spécifiques et définies à l'échelle du Pays
- **Réaliser des opérations de promotion** : par exemple, certaines réalisations pourront faire l'objet d'une valorisation destinée aux enfants, aux usagers des lieux (habitants, promeneurs) par la mise en place d'expositions, de plaquettes, de CD-Rom, de vidéos... Elles donneront, selon le site, des informations ciblées sur des détails de réalisation, sur les objectifs, sur les essences végétales rencontrées, etc...

NB : Les palettes de végétaux sont proposées dans le cadre des Plans de paysage des 3 terroirs du Pays.

3- LOCALISATION

Sur l'ensemble du territoire avec des palettes végétales adaptées à chaque unité paysagère : terroir Quercy Vert -Terrasses et vallée de l'Aveyron / terroir du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron / terroir du Quercy Caussadais.

4- MODALITES DE MISE EN OEUVRE

- **Lancer des opérations publiques concertées** et éviter les opérations de saupoudrage sur le domaine public et/ou situées en limite du domaine public le long des chemins ruraux, des routes, en privilégiant les lieux de vie les plus fréquentés du territoire : abords de villes, de villages, les sites naturels et lieux de promenades selon des critères de fréquentation et de cohérence de projets à définir avec le Pays...
- **Sensibiliser et former les paysagistes et pépiniéristes** locaux et engager un partenariat avec eux dans le cadre de conventions particulières
- **Sensibiliser les propriétaires privés** en essayant de les regrouper sous forme d'opérations concertées, par une information systématique donnée lors de toute opération de réorganisation foncière (vente, achat, acquisitions nouvelles, changement d'affectation parcellaire, dépôt de permis de construire) et par des guides méthodologiques
- **Faire connaître les actions réalisées** : tous les travaux réalisés doivent être cartographiés et « récolés » à l'échelle du Pays pour poursuivre l'inventaire en cours et communiquer les expériences et bonnes pratiques
- **Proposer une méthode d'intervention sur le maillage** : objectifs esthétiques (écran visuel), fonctionnels (anti-érosion, brise-vent, clôture verte,...), écologiques (protection et habitat faune/flore, attirer les insectes, favoriser la cueillette, inciter à la taille raisonnée, utiliser les bons outils pour leur entretien...)

5- COMPETENCES REQUISES

- **Etudes préalables – Montage de dossier** : association Campagnes Vivantes ; associations de protection de la nature : Société des Sciences Naturelles de Tarn-et-Garonne, Groupe Chiroptères Midi-Pyrénées, Nature Midi-Pyrénées, LPO, UMINATE 82. CAUE 82
- **Etudes opérationnelles** : Campagnes Vivantes, paysagiste, écologue, BET spécialisé
- **Travaux** : Campagnes Vivantes, Entreprises paysagistes, Pépiniéristes et fournisseurs locaux (plantes, accessoires de plantation).

6- BONNES PRATIQUES

- **Fiche projet pilote n° 2** : valorisation du maillage rural autour du GR de Pays – sites retenus : Quercy Caussadais (Puylaroque) et Quercy Vert (non défini localement).
- **Fiche projet pilote n° 4** : bâtiments agricoles.
- **Fiche projet pilote n° 7** : valorisation et gestion d'un site naturel sensible : vallée de la Baye.
- **Fiche projet pilote n° 8** : valorisation écologique de lacs collinaires.

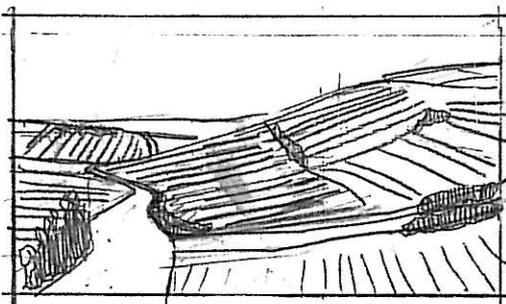
❖ Bibliographie recommandée :

- *L'entretien courant des haies bocagères* : Institut pour le développement forestier édition de 1996
- *Le petit guide des arbres et haies champêtres* : Dominique Solner Ed Sciences et techniques agricoles

7- ILLUSTRATIONS

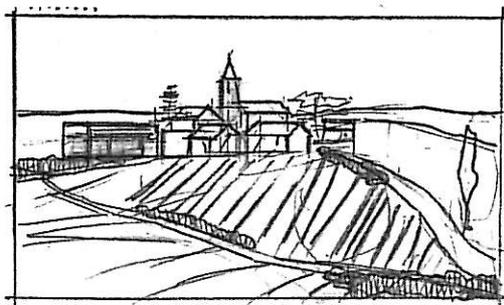
• En milieu rural avant

maillage existant en lisière des champs souvent résiduel, discontinu, voire dégradé



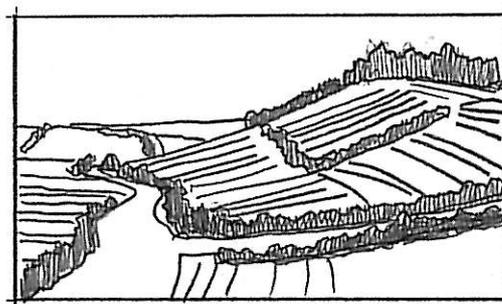
• En milieu urbain avant

maillage inexistant en premier plan de village et sans continuité avec le milieu naturel



• En milieu rural après

maillage existant restauré, plantation d'un nouveau maillage, pour reconstituer une trame



• En milieu urbain après

le maillage retisse des liens entre le village et le milieu naturel

